

RAPPORT ANNUEL 2015

EAU POTABLE



Le mot du Président



Le contexte économique global est resté très tendu en 2015, ce qui continue d'entraîner des conséquences défavorables pour le SYDED, notamment la baisse sensible des prix de reprise des matériaux et la restriction des soutiens à l'investissement. Les surcoûts qui découlent des diverses évolutions réglementaires se ressentent aussi pour l'ensemble des compétences. Néanmoins, grâce à une gestion rigoureuse, l'ensemble de nos missions et projets ont pu être poursuivis sans entrave.

Dans le domaine du **Traitement des Déchets**, l'engagement du SYDED en faveur de la valorisation et la réduction a été reconnu par sa sélection parmi les candidats à l'appel à projet national "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage". Pour mener à bien les actions prévues dans cet ambitieux programme, des référents "environnement" ont été désignés dans la plupart des communes. L'impact positif de leur intervention s'est déjà fait ressentir par le développement du compostage individuel et collectif notamment.

Dans un souci d'améliorer le service rendu aux usagers de plus en plus nombreux des déchetteries, un nouvel équipement complété d'un espace réemploi a ouvert ses portes à Gourdon.

L'activité **Bois-énergie** a été marquée sur le plan de l'investissement par le lancement de la construction du réseau de chaleur de Gourdon, le plus important du SYDED à ce jour. En parallèle, compte tenu de l'évolution du parc, l'équipe de maintenance a été renforcée ce qui a permis d'agir en préventif et de diminuer le nombre de pannes. En revanche, la forte baisse du prix du fioul a nécessité d'apporter des explications aux abonnés sur le mode de calcul tarifaire et de présenter une analyse comparative à plus long terme.

Cette année, l'activité **Eau Potable** a suivi son cours sans évolution majeure. Les forts orages survenus au mois d'août ont évité de justesse les effets d'une période de sécheresse particulièrement critique. A contrario, les pluies abondantes de fin d'année ont engendré des problèmes de qualité sur plusieurs sources d'approvisionnement, touchant, dans certains cas, de nombreux abonnés. Ces phénomènes ont à nouveau mis en évidence la nécessité de travailler sur les moyens de garantir la ressource pour tous et à tout moment.

En matière d'**Assainissement** aussi, l'activité s'est poursuivie dans la continuité. La finalisation de l'étude sur l'élimination des boues d'épuration trop riches en cuivre a permis de trouver des solutions pour diminuer les quantités inaptes à un retour au sol et éviter ainsi des traitements très onéreux.

Pour l'activité **Eaux Naturelles**, il faut souligner l'organisation mise en place pour amplifier l'impact de l'opération Big Jump en partenariat avec un nombre croissant de structures participantes et un écho accru dans la presse.

Globalement, l'année 2015 a été marquée par les prémices de la réforme sur la réorganisation territoriale dans le département, qui se poursuivra en 2016 et qui peut avoir un impact conséquent sur les missions du SYDED dans les années à venir. Je souhaite et espère que la solution finalement retenue, soit le résultat d'une réflexion menée par l'ensemble des collectivités concernées dans l'intérêt commun de la population qui habite ce territoire.

Gérard MIQUEL

SOMMAIRE

SYDED

| | |
|-----------------------------------|---|
| Présentation du SYDED du Lot..... | 4 |
| Forme juridique | 4 |
| Compétences..... | 4 |
| Adhérents | 4 |
| Organisation | 5 |
| Moyens humains..... | 6 |
| Moyens matériels..... | 7 |
| Bilan financier global | 8 |
| Faits marquants..... | 9 |

EAU POTABLE

| | |
|---|----|
| Avant-propos | 12 |
| Contexte | 12 |
| Animation du réseau départemental..... | 13 |
| Principe..... | 13 |
| Étendue de la compétence | 13 |
| Adhésions..... | 13 |
| Interventions | 14 |
| Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre | 15 |
| Principe..... | 15 |
| Étendue de la compétence | 15 |
| Adhésions..... | 15 |
| Interventions | 16 |
| Bilan de la mission assistance à la gestion de service publics..... | 18 |
| Principe..... | 18 |
| Étendue de la compétence | 18 |
| Adhésions..... | 18 |
| Interventions | 19 |
| Mission opérationnelle..... | 21 |
| Principe..... | 21 |
| Étendue de la compétence | 21 |
| Adhésions..... | 22 |
| Interventions | 22 |
| Projets | 23 |
| Bilan financier global | 23 |
| Commune de Cajarc..... | 24 |
| Caractérisation technique du service..... | 24 |
| Indicateurs de performance | 24 |
| Réalizations | 24 |
| Projets..... | 24 |
| SIAEP de Francoulès | 25 |
| Caractérisation technique du service..... | 25 |
| Indicateurs de performance | 25 |
| Réalizations | 25 |
| Projets..... | 25 |

En savoir PLUS...

| | |
|---|----|
| Actions de communication..... | 28 |
| Pour les scolaires | 28 |
| Pour le grand public..... | 28 |
| Pour l'accompagnement des référents environnement | 29 |
| Prévention des risques | 30 |
| Santé - Sécurité : la Prévention | 30 |
| Environnement..... | 30 |

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
 - Développement des énergies renouvelables
- **Eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable
 - Exploitation des équipements
- **Assainissement des eaux usées :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
 - Gestion du service et des équipements
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

| "DÉCHETS" | "BOIS-ÉNERGIE" | "EAU POTABLE" | "ASSAINISSEMENT" | "EAUX NATURELLES" |
|---|---|---|--|--|
| 7 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers | 13 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur | 64 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable | 132 collectivités chargées de l'assainisse- ment des eaux usées | 24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles |
| 338 communes du Lot + 5 de l'Aveyron | 12 réseaux 1 057 abonnés | Adhérents : 28 MOE AMO, 34 DSP GSP, 5 prod° | Adhérents : 10 ANC, 122 AC, 92 Boues | 4 réseaux de suivi 22 sites de baignade |

▼
180 533 habitants (pop. municipale INSEE 2015).
202 619 habitants (pop. DGF 2009 : population totale + résidences secondaires)

ORGANISATION

En tant qu'organisme public, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

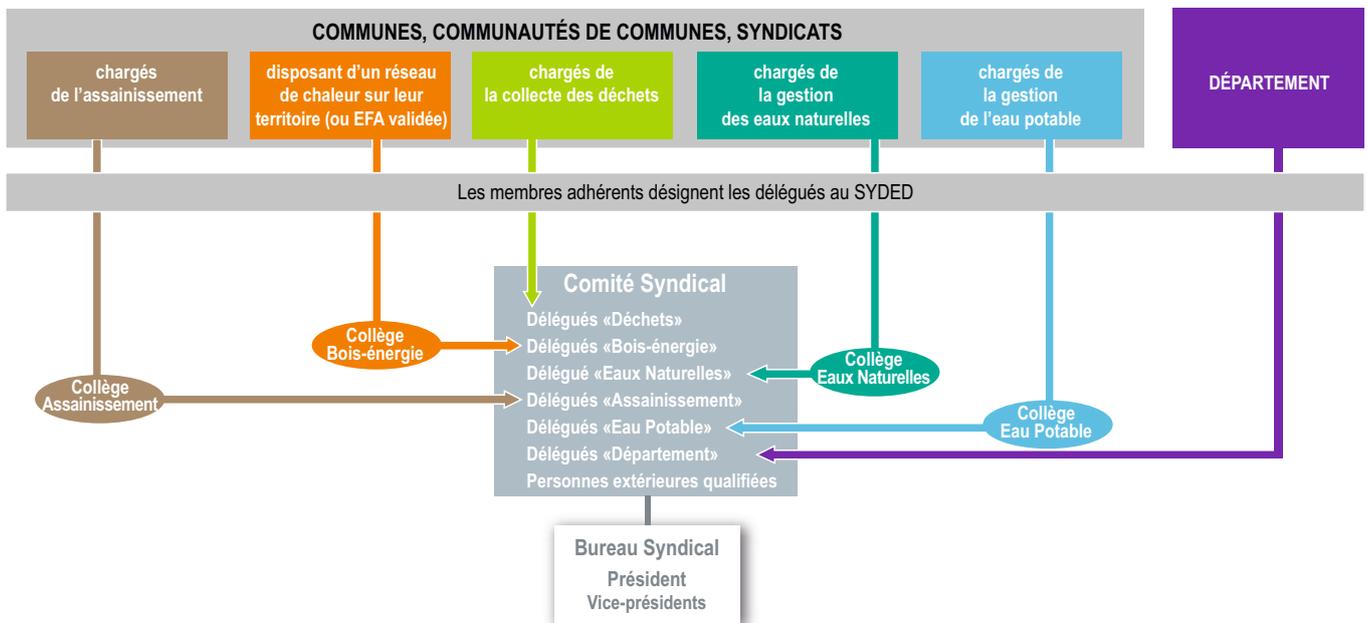
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

• 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

• 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

MOYENS HUMAINS

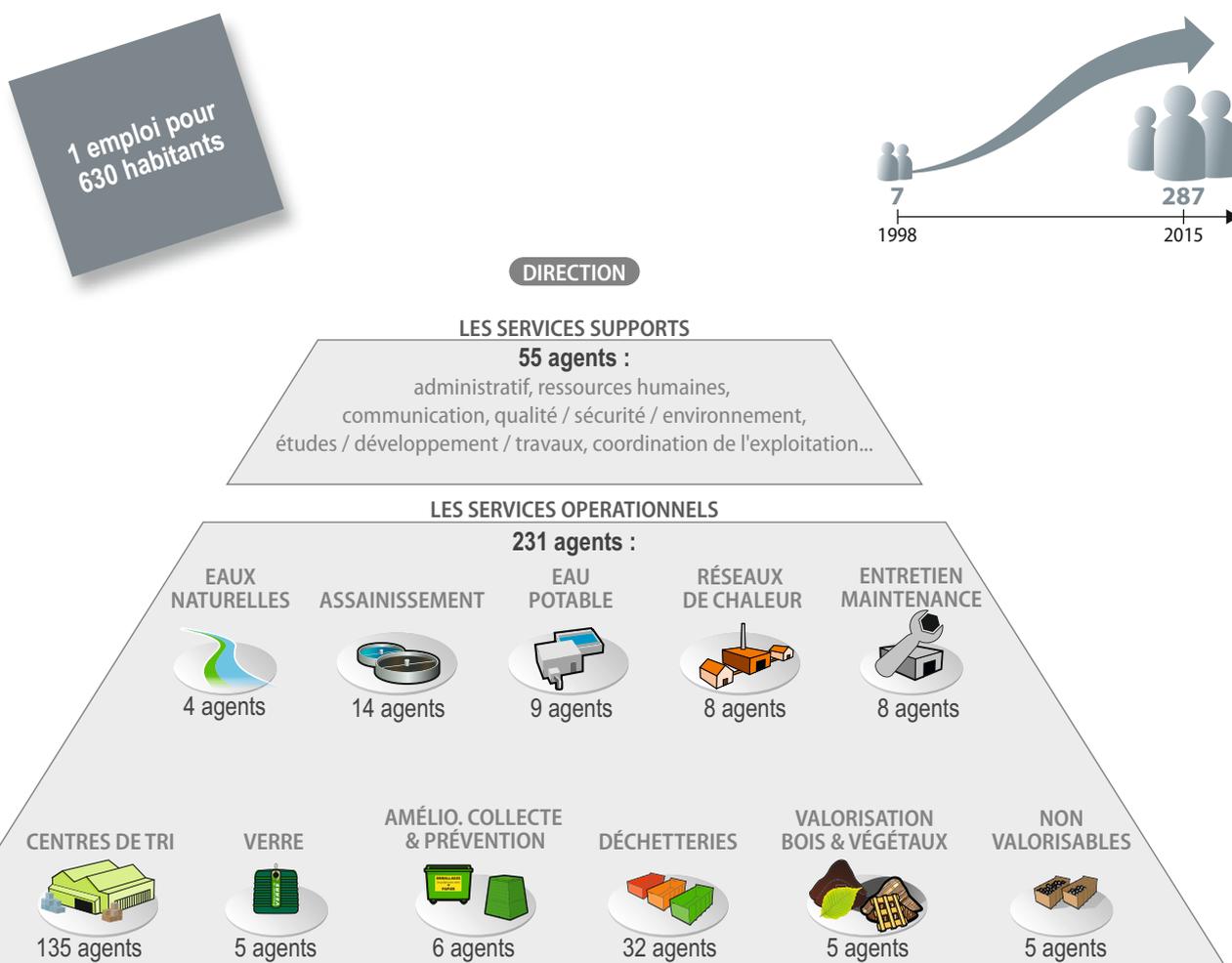
Effectif total au 31/12/2015 : 287 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".



MOYENS MATÉRIELS



ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 24 ISDI ou stations de transit (gravats),
- 12 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

ÉQUIPEMENTS MOBILES

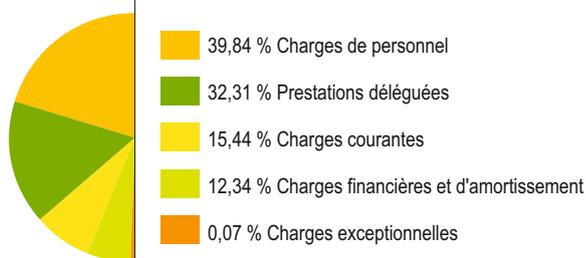
- 18 camions polybennes,
- 8 remorques PL,
- 28 engins de manutention (télescopiques, tractopelles, pelles...),
- 3 broyeurs et 1 crible (végétaux + bois),
- 43 véhicules légers,
- 259 bennes.

BILAN FINANCIER GLOBAL

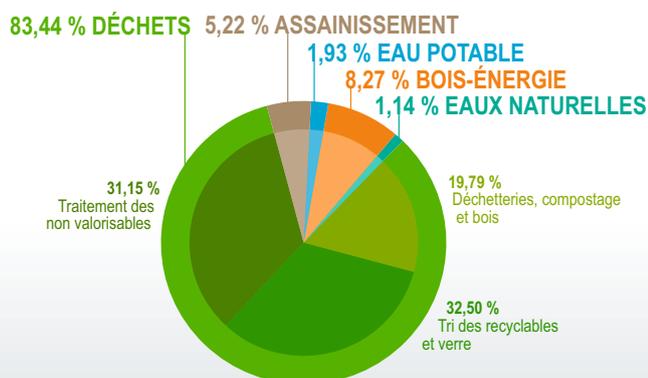
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

■ FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 25 300 170 €

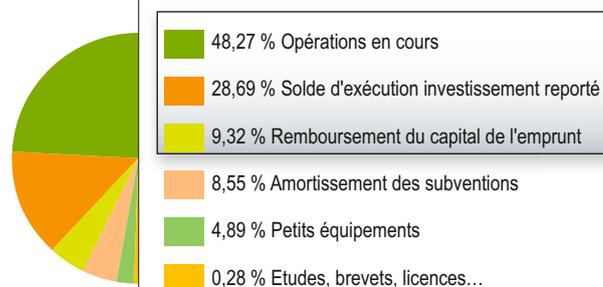


Répartition des dépenses par budget et par activité :

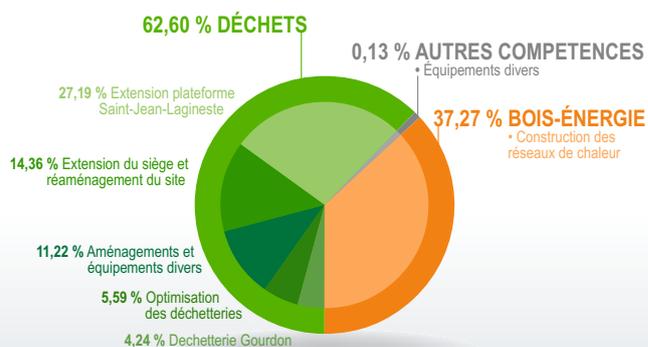


■ INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 11 603 933 €



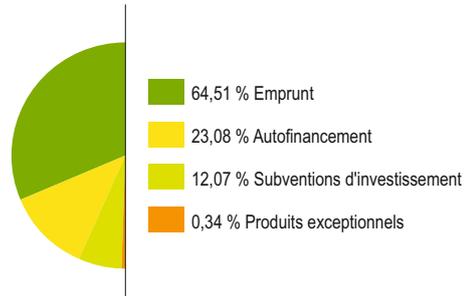
Répartition des dépenses réelles : 6 200 373 €



RECETTES : 28 234 227 €



FINANCEMENT* : 6 200 373 €



* Financement des dépenses réelles

Excédent 2015 : 2 934 057 €

dont 771 621 € d'excédent réel 2015
 et 2 162 436 € d'excédent reporté 2014, soit : 1 487 924 € Budget Déchets,
 355 648 € Budget Eau Potable,
 218 621 € Budget Eaux Naturelles,
 49 922 € Budget Assainissement,
 50 320 € Budget Bois-énergie.

La durée d'extinction de la dette (15,05 millions d'euros) est de 20 ans (2035).
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (6,52 % des recettes réelles de fonctionnement).

FAITS MARQUANTS

L'année 2015 en bref...

DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 127 934 tonnes de déchets, dont :

- 32 547 tonnes de recyclables
- 41 713 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 53 675 tonnes d'apports en déchetteries

La nouvelle déchetterie de Gourdon a ouvert ses portes en mai :

- Doublement de la capacité d'accueil des usagers,
- 8 quais sécurisés,
- Espace réemploi,
- Installation d'un système de vidéo-protection.



TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET



La réduction des déchets a pris un nouvel essor avec la validation par l'ADEME et le Ministère de l'Environnement du projet "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage" proposé par le SYDED. Compte tenu des objectifs ambitieux qui y figurent, la phase opérationnelle de ce dossier démarrera en 2016 et se poursuivra pendant plusieurs années :

- **Réduction de 10 % des déchets ménagers et assimilés à l'horizon 2020** : lutte contre le gaspillage alimentaire, déploiement des filières de réemploi et de réparation des biens de consommation en partenariat avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, sensibilisation à la prévention dans les administrations, les lieux touristiques et les entreprises...

- Mise en place d'une **gestion intégrée des bio-déchets** ménagers et professionnels à l'échelle du département : déploiement du compostage de proximité sur l'ensemble du territoire et collecte séparée des bio-déchets en zone urbaine dense,

- Mise en place d'une **tarification incitative** à l'échelle d'une collectivité de collecte et renforcement de la tarification incitative de 2^{ème} niveau à l'échelle du département,

- **Modernisation des installations de tri** de déchets recyclables afin d'en augmenter les performances et la rentabilité tout en intégrant l'amélioration des conditions de travail : poursuite des nouvelles consignes de tri élargies à tous les plastiques, adaptation du process en adéquation avec l'organisation nationale et conditionnement des refus de tri en CSR,

- Poursuite de la politique d'information, de communication et d'**optimisation des coûts de gestion du service**.

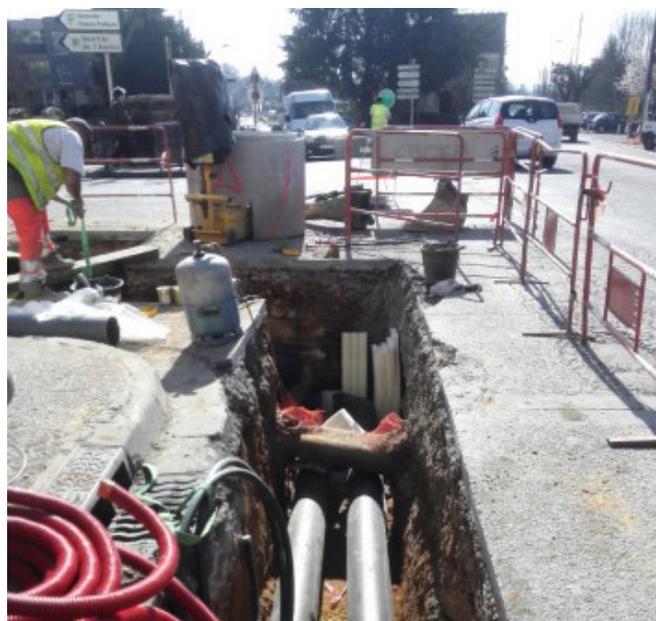
BOIS-ÉNERGIE

Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **12 réseaux**, avec 1 057 bâtiments raccordés au total. Leur exploitation représente **1 496 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

Construction des réseaux de chaleur

La densification des réseaux de chaleur existants s'est poursuivie, au total ce sont près de 100 nouveaux usagers qui ont pu être raccordés. La construction du réseau de chaleur de Gourdon a démarré.



EAU POTABLE

Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francouès** : 422 877 m³ d'eau vendus.

Les études ayant été finalisées pour la réalimentation de la commune de Caillac et la sécurisation du secteur de Martel, des échanges sont en cours concernant le lancement de ces projets.

Assistance technique

Environ 60 missions de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2015 auprès des 28 collectivités membres. 34 collectivités bénéficient de l'**assistance à la gestion des services publics**. Le SYDED a également accompagné 3 collectivités pour le renouvellement de leur contrat de délégation de service public.

ASSAINISSEMENT

Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées

356 interventions ont été réalisées sur 189 stations de traitement des eaux usées.

25 opérations d'**Assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) sont suivies au 31 décembre 2015.

Assistance technique à la gestion du service public d'assainissement collectif (ATGSPAC)

10 contrats de Délégation de service public (DSP) ont été suivis et 2 assistances à un renouvellement de contrat de DSP ont été réalisées.

70 Rapports sur le Prix et la Qualité du Service 2014 (RPQS) ont été produits et enregistrés sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Traitement des boues de stations d'épuration

10 252 tonnes de boues ont été traitées en 2015, principalement en compostage et épandage, pour 45 collectivités adhérentes.

Assistance à l'assainissement non collectif

10 SPANC adhérents au SYDED au 31 décembre 2015 contre 14 en 2014 en raison du regroupement de Communautés de communes entre elles, réunissant 340 communes lotoises et 5 communes aveyronnaises, pour environ 50 000 installations.

EAUX NATURELLES

Le **Big Jump** est un mouvement citoyen en faveur de la qualité de l'eau et de la vie aquatique. Concrètement, c'est une journée festive qui s'adresse au grand public partout en Europe. Le 12 juillet 2015, à la même heure, des milliers de personnes ont plongé dans les rivières, plans d'eau et bords de mer. Cet événement qui trouve sa source dans la directive Cadre Eau adoptée en 2000, directive via laquelle les états membres s'étaient engagés à atteindre d'ici 2015 une bonne qualité d'eau, a été suivi par environ 500 sites dans plus de 25 pays. Dans le Lot, ce 10^{ème} Big Jump s'est organisé en partenariat avec le SYDED sur les communes du **Tolermé, Tauriac, Sauliac sur Célé, Figeac, Douelle et Puy-L'Evêque**.

L'effort de communication entrepris en matière de qualité des eaux naturelles et d'accompagnement à la baignade de pleine nature s'est concrétisé par une **campagne d'affichage sur les abris-bus**, un partenariat avec les **Offices de Tourisme** et le développement du site internet www.inf'eauuloisirs.fr notamment par le biais du Widget présent sur le site de l'**Agence de Développement Touristique**.



Activités "EAU POTABLE"

AVANT-PROPOS

Le SYDED est compétent en matière d'eau potable depuis 2008.

Compte tenu des états des lieux réalisés préalablement à la révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), il paraissait prioritaire de sécuriser l'approvisionnement en eau de toutes les communes et syndicats du département, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'interconnexion entre les réseaux pouvait ainsi être repensée à l'échelle du département pour faire face aux pénuries d'eau de plus en plus préoccupantes sur certains secteurs. L'harmonisation du prix de la production de l'eau sur le territoire départemental est également recherchée, sachant que ce prix présente une forte variabilité selon les zones de desserte, en fonction de variables techniques et historiques.

Du fait du désengagement de l'État en matière d'ingénierie, diverses missions d'assistance technique se sont depuis développées afin de répondre aux besoins des collectivités adhérentes.

Dans ce cadre, **le SYDED exerce la compétence "Eau Potable" à différents niveaux** : une assistance technique mutualisée apportée aux collectivités d'une part et d'autre part un volet plus "opérationnel" dans le domaine de la production d'eau et de la création de réseaux de réalimentation.

Par ailleurs, consécutivement au vote de la loi NOTRe et afin d'offrir un nouveau service aux collectivités demandeuses et aux intercommunalités, le Comité Syndical a modifié les statuts du SYDED afin d'envisager l'élargissement de la compétence "Eau Potable" à la distribution et permettre d'anticiper au mieux la perte de cette compétence pour les communes en 2020 et la disparition de certains syndicats.

CONTEXTE

Organisation territoriale : 99 collectivités publiques assurent le service d'eau potable et desservent environ 112 000 abonnés :

- 34 syndicats regroupent 321 communes pour environ 67 000 abonnés,
- 65 communes pour environ 45 000 abonnés.

Gestion du service public de l'eau potable :

- 4 syndicats et 50 communes gèrent leur service en régie (41 000 abonnés) soit 37 % des abonnés,
- 30 syndicats et 15 communes ont délégué leur service public d'eau potable (71 000 abonnés) soit 63 % des abonnés.

La taille des différents services d'eau est hétérogène puisqu'allant de 30 à 9 000 abonnés. Les 15 services les plus importants (> 2 000 abonnés) desservent 56 % des abonnés tandis que les 50 plus petits desservent moins de 10 % des abonnés lotois.

Les réseaux d'eau potable * :

- environ 8 800 km de réseaux (allant de 3 à 910 km suivant les collectivités), soit 13 abonnés au kilomètre en moyenne,
- rendement moyen de 59 % pour un minimum de 36 % et un maximum de 98 %.

La qualité de l'eau potable est globalement satisfaisante, mais **les ressources sont très sensibles aux intempéries** : les fortes pluies entraînent dans le sol des contaminations chimiques ou bactériologiques. Ainsi, des communes sont encore confrontées à des **pollutions épisodiques** (nitrates, pesticides...) imposant des restrictions d'usages.

Les ressources sont suffisantes, mais réparties de manière inégale sur le territoire : certaines communes sont plus chanceuses que d'autres...

Certains secteurs sont affectés de façon chronique par le manque d'eau, surtout en période de sécheresse (2003, 2011...).

Isolés, **de nombreux réseaux se retrouvent sans alternative d'approvisionnement** en cas de difficultés : sécheresse, pollution, équipement non conforme... Sans réseau de secours, c'est la pénurie.

Hormis le SYDED, trois autres syndicats de production dits de « seconde génération » existent et permettent par des ventes en gros d'alimenter leurs collectivités adhérentes.

Le prix du m³ d'eau potable oscille entre 0,84 € et 2,95 € HT sur le département avec un prix moyen établi à 1,89 € HT / m³.

* Source : Etude sur le prix de l'eau 2015 - Département du Lot

ANIMATION DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

PRINCIPE

Par le biais de sa mission générale, le SYDED propose aux collectivités de se regrouper autour d'une instance départementale de concertation sur les thématiques de l'eau potable. Ainsi, chaque adhérent, quelle que soit sa taille, peut se faire entendre sur les problématiques qui lui sont propres et prendre part aux débats sur la gestion départementale de l'eau potable.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le schéma départemental AEP (adduction en eau potable) prévoit la desserte en eau des lotois à partir des captages classés d'intérêt départemental. Dans ce cadre, le SYDED exerce cette compétence à deux niveaux :

Mission 1 - Animation

- Animation et coordination de l'action des collectivités distributrices d'eau (échange d'expériences, uniformisation des méthodes de travail...).
- Accompagnement juridique, technique et administratif des collectivités distributrices (veille réglementaire, fourniture de modèles de documents...).

L'adhésion à cette mission est gratuite.

ADHÉSIONS

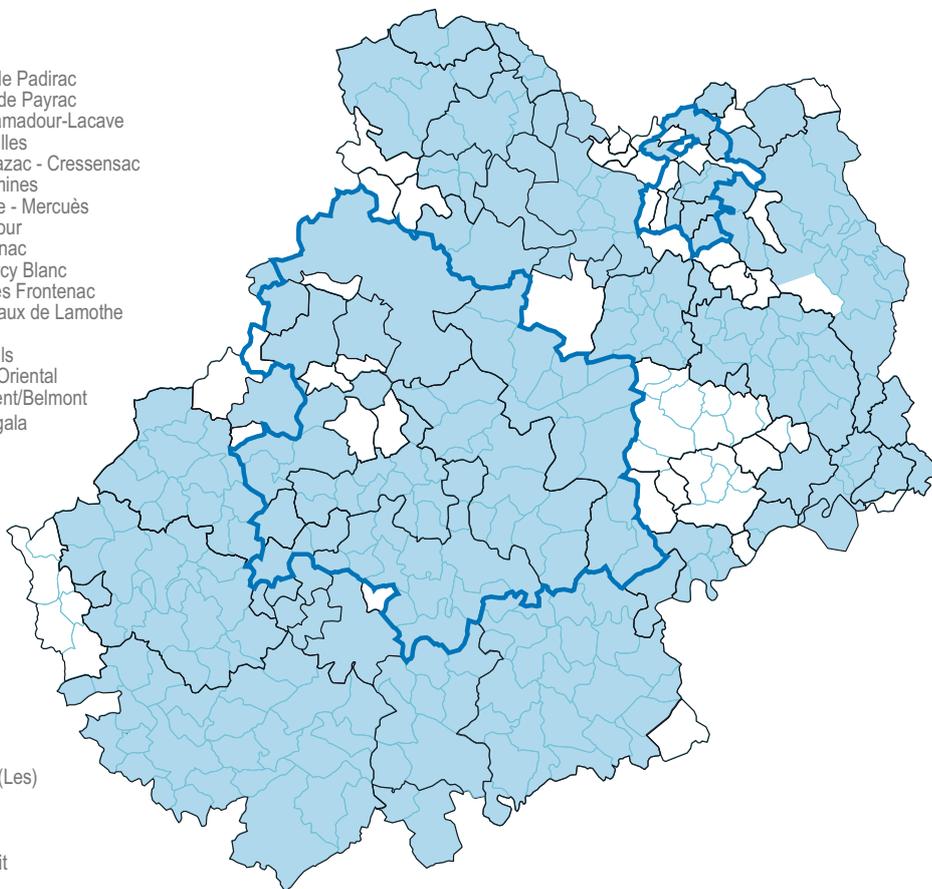
Au 31/12/2015, 64 collectivités adhèrent au SYDED du Lot pour la compétence "Eau Potable" (environ 93 100 abonnés, soit 84 % des abonnés lotois).

Syndicats :

- Syndicat Mixte de la Bouriane
- Syndicat Mixte Bretenoux - St-Céré
- Syndicat des Eaux du Doux
- SIAEP Aquareso
- SIEA Alvignac-Montvalent
- SIAEP de Belfort du Quercy - Montdoumerc
- SIAEP de Capdenac
- SIAEP Causse Sud Gramat
- SIAEP Causses de Gréalou
- SAEP Felzins Lentillac
- SIAEP de Francoulès
- SIAEP de la Pescalerie
- SIAEP et Ass de la région de Cazals
- SIAEP de l'Ifernet
- SIAEP de Martel
- SIAEP Moyenne Vallée Dordogne
- SAEP Région de Padirac
- SIAEP Région de Payrac
- SIAEP de Rocamadour-Lacave
- SIAEP de Peyrilles
- SIAEP de Sarrazac - Cressensac
- SIAEP de Thémines
- SIAEP d'Espère - Mercuès
- SIAEP du Blagour
- SIAEP du Boumac
- SIAEP du Quercy Blanc
- SIAEP Faycelles Frontenac
- Syndicat des Eaux de Lamothe Cassel
- SIAEP Nuzéjous
- SIAEP Ségala Oriental
- SIAEP St Laurent/Belmont
- SIAEP Sud Ségala

Communes :

- Bagnac sur Célé
- Bétaille
- Bouyssou (Le)
- Bretenoux
- Cahors
- Cahus
- Caillac
- Cajarc
- Capdenac-Gare
- Catus
- Comiac
- Dégagnac
- Douelle
- Estal
- Figeac
- Floirac
- Gagnac-sur-Cère
- Gourdon
- Lavergne
- Leyme
- Parnac
- Payrignac
- Pradines
- Quatre-Routes-du-Lot (Les)
- Saint-Céré
- Saint-Cirq-Madelon
- Saint-Jean-Lespinasse
- Saint-Vincent-du-Pendit
- Teyssieu
- Vayrac
- Vigan (Le)
- Vire-sur-Lot



INTERVENTIONS

Recueil de données pour la réalisation de fiches synthétiques de chaque adhérent.

Interventions en séance de Conseils municipaux, Conseils syndicaux, Comités de pilotage, Comité sécheresse, Groupe départemental ARS, Plan d'action territorial.

Mises à jour régulières de l'extranet : espace "adhérents" du site internet du SYDED réservé aux élus.



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

PRINCIPE

Les adhérents qui le souhaitent peuvent avoir recours au SYDED comme à un service technique mutualisé (maîtrise d'oeuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, assistance à la gestion des services publics), avec une péréquation des coûts d'intervention.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Les services techniques du SYDED interviennent régulièrement auprès des collectivités adhérentes pour les différentes missions d'assistance technique (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseaux, renforcement...).

Mission 1bis - Assistance technique

- ◆ Assistance à maîtrise d'ouvrage et missions de maîtrise d'œuvre (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseau, renforcement...)

Participation variable à 5 tranches, applicable sur le montant du projet dégressive en fonction du montant du projet selon la grille suivante :

| | Montant estimatif du projet (€ HT) | | | | |
|------------|------------------------------------|-----------------------|------------------------|--------------------------|-------------|
| | ≤ 30 000 | > 30 000 et ≤ 150 000 | > 150 000 et ≤ 500 000 | > 500 000 et ≤ 1 000 000 | > 1 000 000 |
| % appliqué | 9,0 % | 8,0 % | 6,5 % | 5,5 % | 4,5 % |

Maîtrise d'œuvre ➤

Assistance à maîtrise d'ouvrage ➤

500 € HT par jour (250 € HT la 1/2 journée).

ADHÉSIONS

Au 31/12/2015, 28 collectivités adhèrent pour la mission maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage (environ 36 250 abonnés, soit 34 % des abonnés lotois).

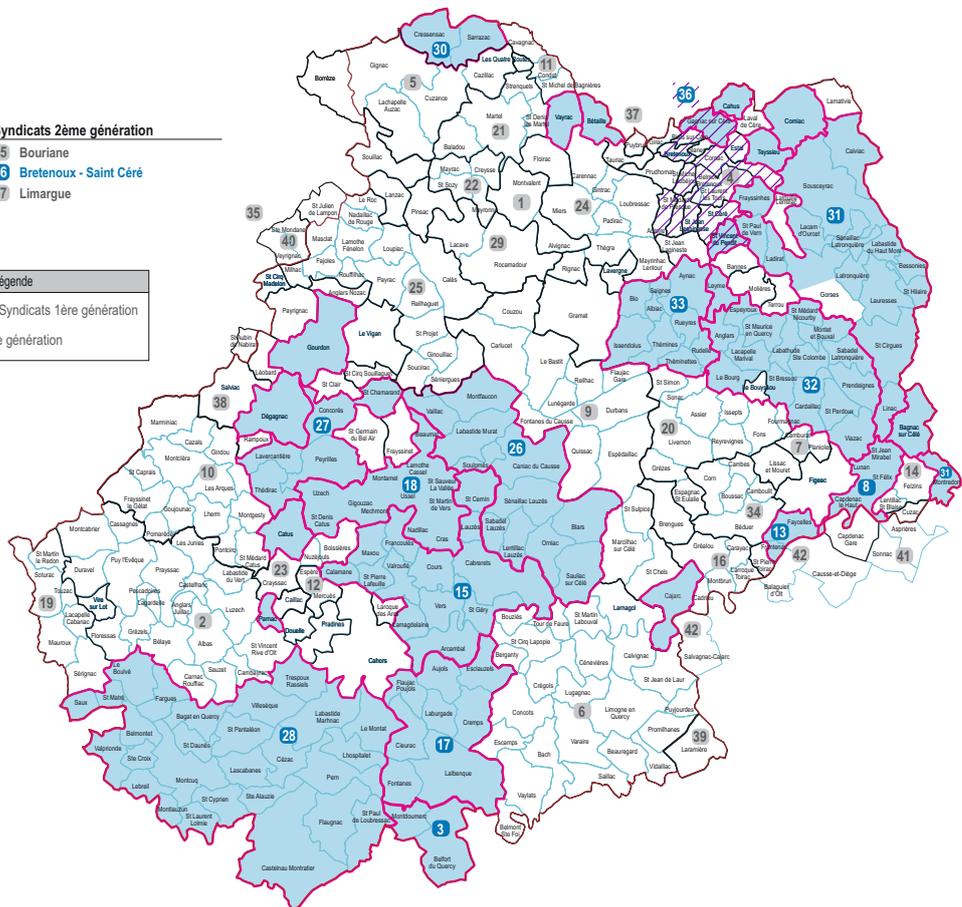
Syndicats AEP

- 1 Alvignac - Montvalent
- 2 AQUARESO
- 3 Belfort du Quercy - Montdoumerc
- 4 Belmont Bretenoux - Saint Laurent les Tours
- 5 Blagour
- 6 Bournac
- 7 Camburat - Planioles
- 8 Capdenac
- 9 Causses Sud de Gramat
- 10 Cazals
- 11 Doux
- 12 Espère - Mercues
- 13 Faycelles - Frontenac
- 14 Felzins - Lentillac
- 15 Francoules
- 16 Gréalou
- 17 Ifernet
- 18 Lamothe Cassel
- 19 Lémance (Lot et Garonne)
- 20 Livernon
- 21 Martel
- 22 Moyenne Vallée de la Dordogne
- 23 Nuzéjols
- 24 Padirac
- 25 Payrac
- 26 Pescalerie
- 27 Peyrilles
- 28 Quercy Blanc
- 29 Rocamadour - Lacave
- 30 Sarrazac - Cressensac
- 31 Ségala Oriental
- 32 Sud Ségala
- 33 Thémines
- 34 Vallée du Célé
- 38 Vallée du Céou
- 39 Région de Vailhourles
- 40 Veyrignac
- 41 Montbazens - Rignac
- 42 Syndicat intercommunal des Eaux de Foissac

Syndicats 2ème génération

- 35 Bouriane
- 36 Bretenoux - Saint Céré
- 37 Limargue

| Légende | |
|---------|---------------------------------------|
| | Communes ou Syndicats 1ère génération |
| | Syndicats 2ème génération |



INTERVENTIONS

SIAEP IFFERNET

- Réhabilitation de la coupôle du réservoir des Vitarelles
- Aménagement du captage du Tréboulou
- Renforcement zone d'activités de Cahors Sud
- AMO pour la passation d'un marché à bons de commandes 2015-2018
- Création d'une station de reprise et renforcement de réseaux consécutif à l'abandon de la ressource de Loubéjac
- AMO pour le renouvellement des modules d'ultra-filtration et optimisation de la bâche d'eau brute à la station du Tréboulou

SIAEP FRANCOULÈS

- Finalisation du marché à bons de commande 2011-2013
- Suivi du marché à bons de commande 2014-2016
- Déplacement de réseau en parallèle de travaux d'assainissement à Saint Géry "Les Masséries" (2 980 ml)
- Cabrerets - Aménagement de bourg (610 ml)
- Réfection d'ouvrages de génie civil et aménagements extérieurs
- Renouvellement réseaux Arcambal – Pasturat (900 ml)
- Saint Pierre Lafeuille - Cantegor - Déplacement de réseaux
- Saint Pierre Lafeuille - Les Tardieux – Lotissement (415 ml)
- Travaux divers - Modernisation réseaux

COMMUNE DE LEYME

- Mise en place d'une unité de reminéralisation de l'eau

SIAEP PEYRILLES

- Extension de réseau pour raccordement de hameaux à Concorès (470 ml)
- Etude pour une extension de réseau à Thédillac (280 ml)
- Suivi du marché à bons de commande 2015-2017

COMMUNE DE GOURDON

- Réfection des réservoirs du Bourg Bas
- Recherche de fuites
- Diagnostic programme de travaux
- Mise à jour des plans réseaux
- Renouvellement de réseaux - Avenue des anciens combattants (545 ml)

SIAEP QUERCY BLANC

- Renouvellement et renforcement de réseaux sur plusieurs communes du syndicat (7 515 ml)
- Finalisation du marché à bons de commande 2012-2014
- Suivi du marché à bons de commande 2015-2017
- Extension de réseau sur la commune de Lebreil (891 ml)
- Extension Cézac Lascabanes (1 315 ml)
- Renouvellement et renforcement de réseaux St Rémy-Lartigue (7 000 ml)
- Enfouissement réseaux St Laurent Lohmie (666 ml)
- Renouvellement réseau Le Boulvé (1 210 ml)
- Protection des ouvrages par la mise en place de clôture
- Etablissement d'un plan d'action contre les fuites

COMMUNE DE BETAÏLE

- Interconnexion Bétaïle / Vayrac (1 500 ml)

COMMUNE DE VAYRAC

- RD720 - Déviation CG46 - Déplacement réseaux (540 ml)

SIAEP SEGALA ORIENTAL

- Mise aux normes de l'unité de production du Tolerme
- Extension de réseau à Sousceyrac « Alzac » (1 500 ml)
- Etude de l'adduction en aval du réservoir de la Vaysse (1 500 ml)
- Raccordement Calviac (1 180 ml)
- Petits travaux d'extension, de déplacement ou de renforcement de réseau ou aménagements divers
- Etude de l'adduction à Montredon, St Cirques et Latronquière
- Déplacement de réseau Lacépède, Tournié Sournac (585 ml)
- Extension de réseau à Sousceyrac (245 ml)
- Renforcement interconnexion avec le SIAEP du Sud Ségala
- Renouvellement de réseau Latronquière

SIAEP DES EAUX DE LA PESCALERIE

- Petits travaux d'extension, de déplacement ou de renforcement de réseau ou aménagements divers
- Pose comptage et réducteur + radio relève
- Renouvellement de réseau suite au plan d'action

SIAEP SARRAZAC CRESSENSAC

- Étude pour l'alimentation en eau du Parc d'Activité Économique du Haut Quercy

SIAEP SUD SÉGALA

- Renouvellement de réseau en parallèle à la mise en place du réseau de chaleur de Lacapelle-Marival (1 270 ml)
- Travaux divers sur devis 2015
- Réfection de l'étanchéité intérieure et extérieure au réservoir de la Salvagie

COMMUNE DE BAGNAC SUR CÉLÉ

- Réhabilitation des cuves des filtres à la station de traitement
- Dégrillage prise d'eau du Veyre

SIAEP THÉMINES

- Issendolus - Opération aménagement bourg (1 135 ml)
- Biscot – Modification de la désinfection à l'unité de production
- Théminettes : renouvellement de réseaux.
- Extension de réseau entre La Bleymie et Pièces Vieilles
- Inventaire des réseaux
- Reprise de traversées de ruisseau

COMMUNE DE PARNAC

- Désinfection au captage de Parnac (DUP)

SIAEP FAYCELLES FRONTENAC

- Elaboration d'un plan d'action de réduction des fuites

COMMUNE DE SAINT MÉDARD DE PRESQUE

- Opération commune d'enfouissement de réseaux

COMMUNE DE COMIAC

- Etude d'optimisation de la désinfection de l'eau distribuée
- Inventaire des réseaux

COMMUNE DE CAJARC

- Renouvellement réseaux - RC av. François Mitterrand (370 ml)
- Réalisation d'une étude de programmation de travaux (planification et réduction des fuites)
- Renouvellement de réseau secteur Faubourg et Andressac (1 420 ml)
- Renouvellement du réseau de refoulement entre La Combelle et Escabasse

SIAEP DE CAPDENAC

- Réhabilitation du réservoir de Seyrignac

SIAEP DE LAMOTHE CASSEL

- Réalisation d'un plan d'action de lutte contre les fuites
- Pose de compteurs de sectorisation et de réducteurs de pression
- Renouvellement de réseau suite au plan d'action

COMMUNE DE TEYSSIEU

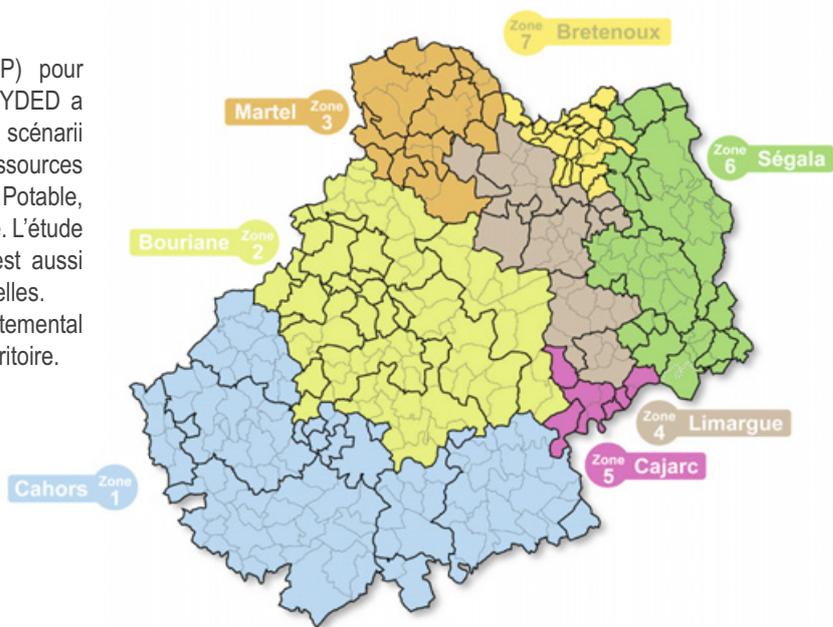
- Unité de chloration au réservoir de Lapale

SM BRETENOUX ST CERÉ

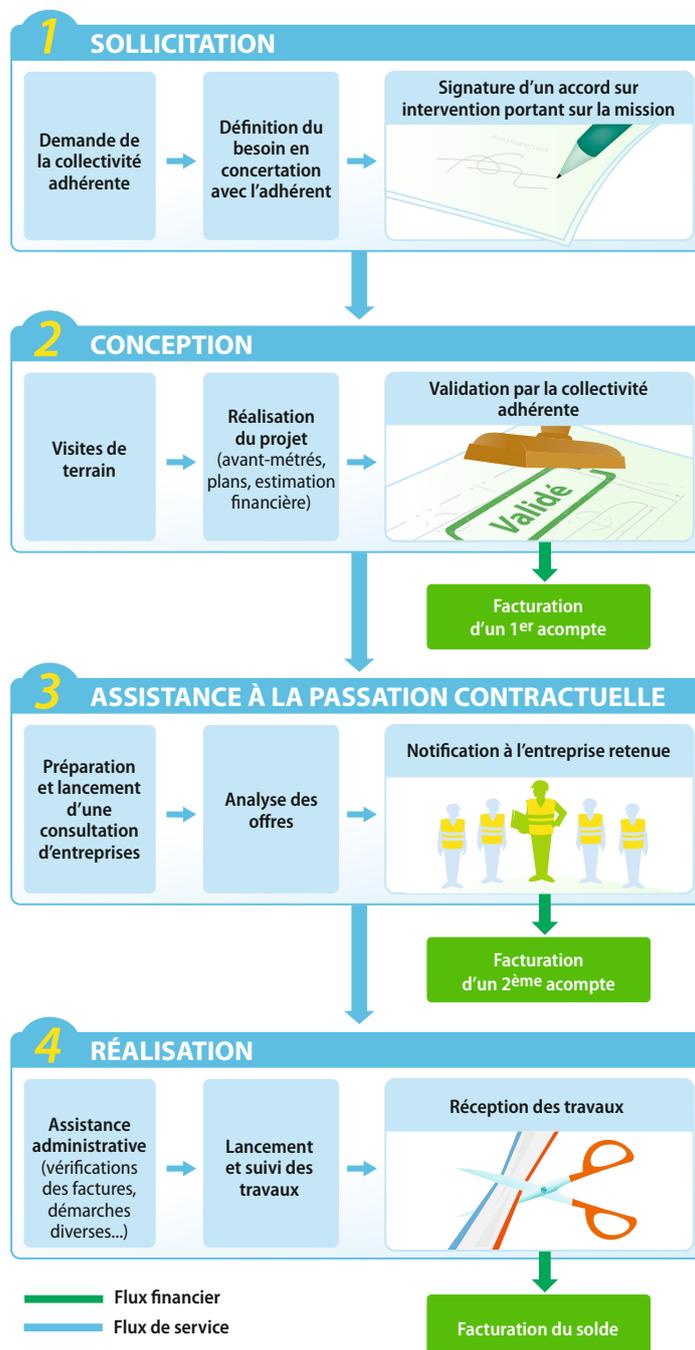
- Interconnexion entre le Syndicat Mixte et la commune de Biars sur Cère

DEPARTEMENT DU LOT

- **Révision du Schéma Départemental (SDAEP)** pour le compte du Département : dans ce cadre, le SYDED a étudié, pour chaque collectivité concernée, des scénarii d'interconnexions permettant, à partir de ressources prioritaires au Schéma Départemental d'Eau Potable, d'alimenter, à terme, les abonnés de façon sécurisée. L'étude de la mise aux normes des captages existants est aussi abordée pour pouvoir comparer les solutions entre elles.
- **Déclinaison** des orientations du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau potable sur l'ensemble du territoire.



LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE



BILAN DE LA MISSION ASSISTANCE À LA GESTION DE SERVICE PUBLICS

PRINCIPE

Les adhérents peuvent avoir recours au SYDED comme service technique mutualisé en matière d'assistance à la gestion des services publics, avec une péréquation des coûts d'intervention.

ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Toujours soucieux de répondre aux besoins de ses adhérents, le SYDED accompagne depuis juillet 2013 les collectivités en leur apportant une **assistance à la Gestion de Service Public** ainsi qu'une **assistance à la passation de contrat de Délégation de Service Public** (RPQS, visites, expertises, conseil, assistance à la passation et au suivi d'exécution des contrats, accompagnement technique, administratif, juridique et financier).

Assistance à la gestion de service public

- ▶ **Gestion Service Public**
500 € HT par jour (250 € HT à la 1/2 journée).
- ▶ **Délégation Service Public**
8 000 € HT par prestation de renouvellement.

ADHÉSIONS

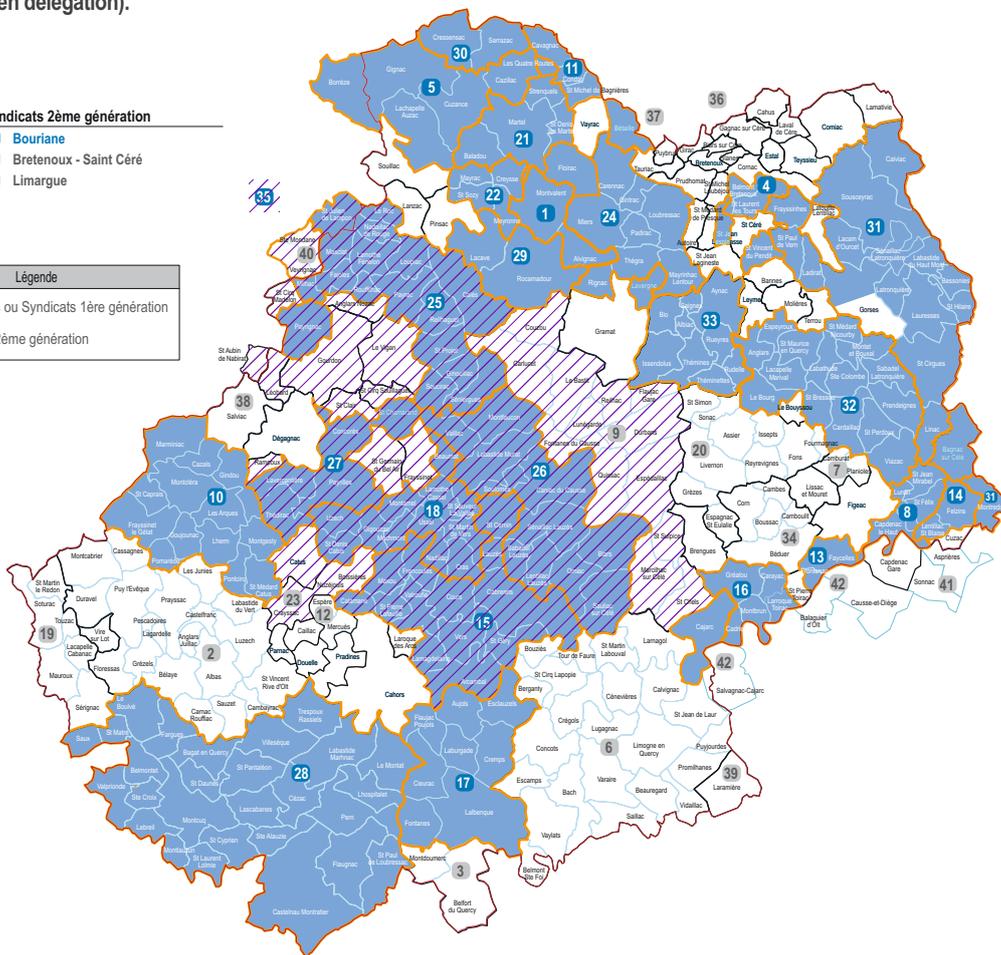
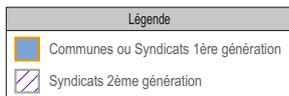
Au 31/12/2015, 34 collectivités adhèrent pour la mission assistance à la gestion de services publics (environ 49 000 abonnés, soit 44 % des abonnés lotois et 70 % des abonnés en délégation).

Syndicats AEP

- 1 Alvignac - Montvalent
- 2 AQUARESO
- 3 Belfort du Quercy - Montdoumerc
- 4 Belmont Bretenoux - Saint Laurent les Tours
- 5 Blagour
- 6 Bournac
- 7 Camburat - Planioles
- 8 Capdenac
- 9 Causses Sud de Gramat
- 10 Cazals
- 11 Doux
- 12 Espère - Mercues
- 13 Faycelles - Frontenac
- 14 Felzins - Lentillac
- 15 Francoules
- 16 Gréalou
- 17 Ifernet
- 18 Lamothe Cassel
- 19 Lémance (Lot et Garonne)
- 20 Livernon
- 21 Martel
- 22 Moyenne Vallée de la Dordogne
- 23 Nuzéjous
- 24 Padirac
- 25 Payrac
- 26 Pescalerie
- 27 Peyrilles
- 28 Quercy Blanc
- 29 Rocamadour - Lacave
- 30 Sarrazac - Cressensac
- 31 Ségala Oriental
- 32 Sud Ségala
- 33 Thémînes
- 34 Vallée du Célé
- 38 Vallée du Céou
- 39 Région de Vailhourles
- 40 Veyrignac
- 41 Montbazens - Rignac
- 42 Syndicat intercommunal des Eaux de Foissac

Syndicats 2ème génération

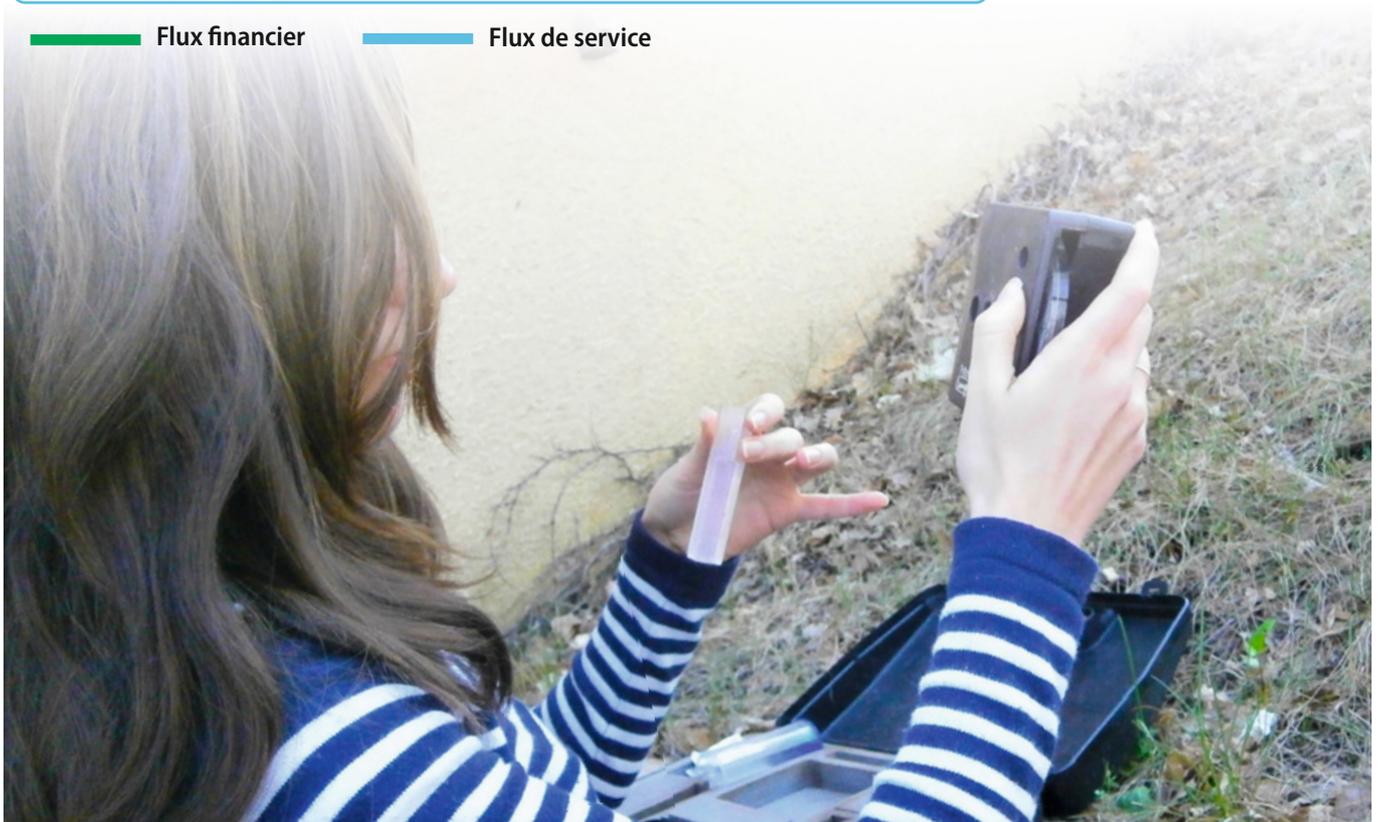
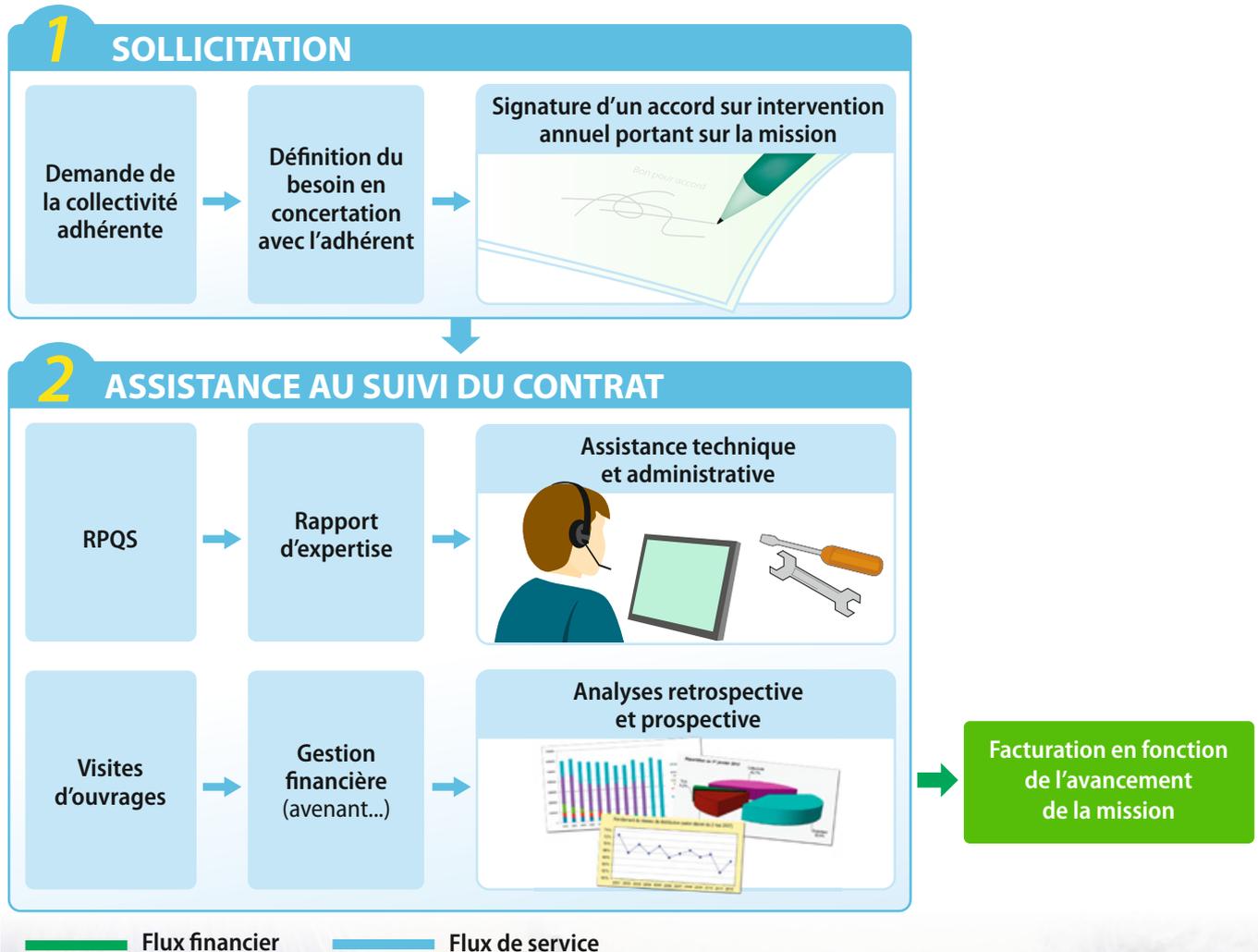
- 35 Bouriane
- 36 Bretenoux - Saint Céré
- 37 Limargue



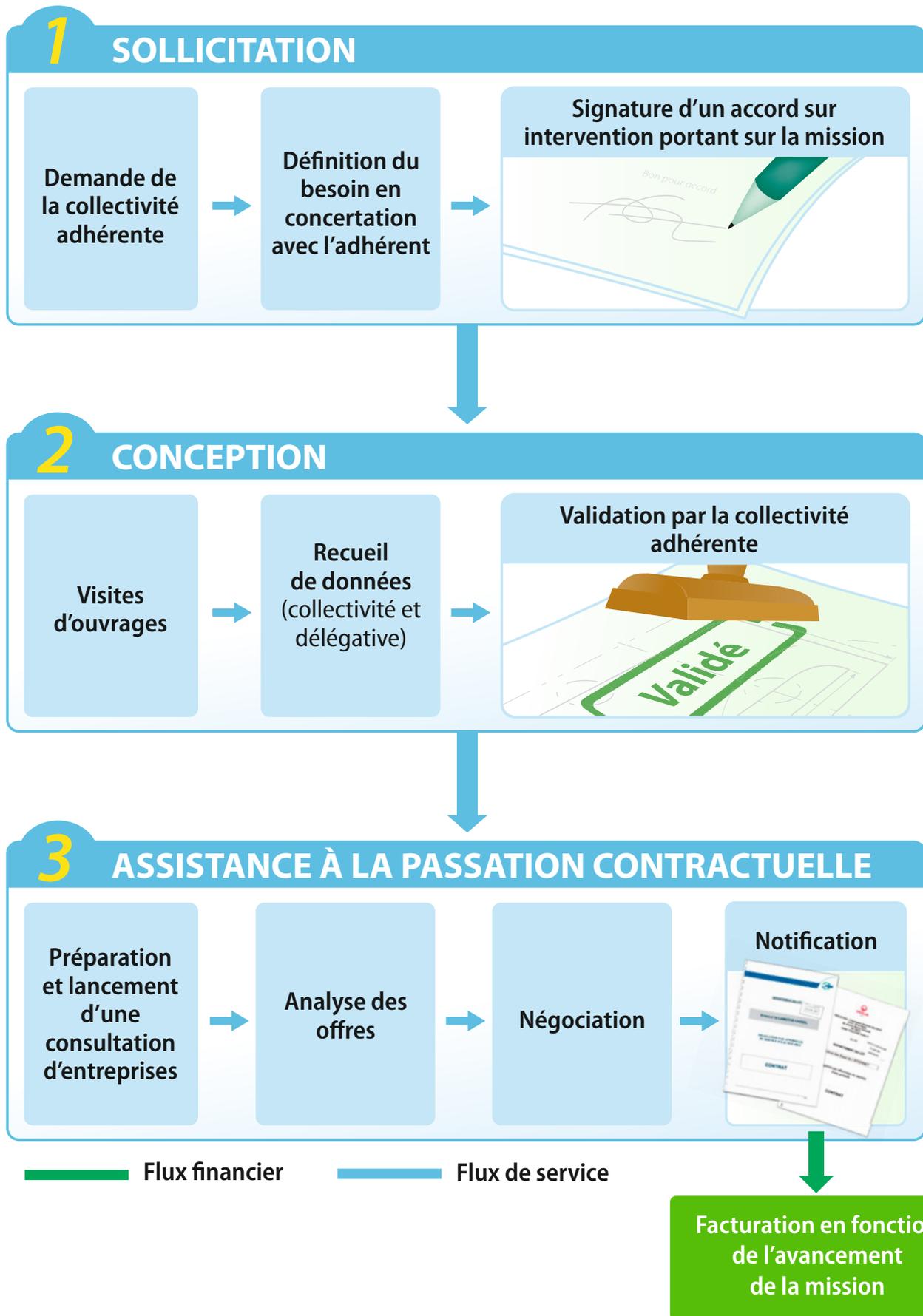
INTERVENTIONS

- 35 Rapports Annuels sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), 33 visites d'ouvrages et 32 rapports d'expertise réalisés
- 3 contrats de Délégation de Service Public (DSP) renouvelés en 2015

LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION GSP



■ LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION DSP



MISSION OPÉRATIONNELLE

PRINCIPE

Depuis 2011, le SYDED se charge de la production pour les collectivités adhérentes qui le souhaitent. Ces dernières assurent quant à elles, la distribution.

En général, la limite entre ces deux activités se situe au niveau du "stockage" de l'eau potable dans le château d'eau. Cependant, d'autres situations particulières peuvent exister.

■ LES ENJEUX

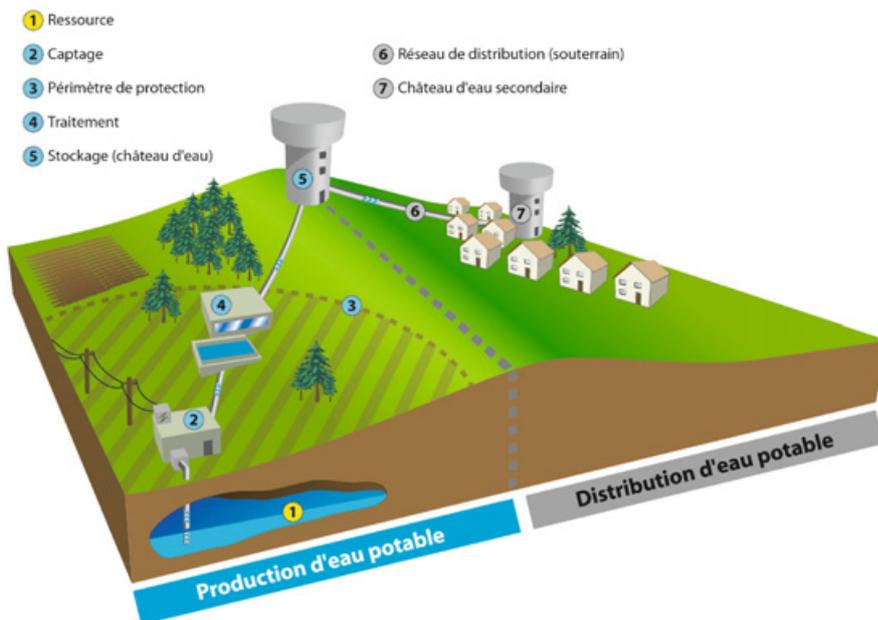
Regrouper les acteurs du secteur de l'eau afin de répondre aux défis à relever en termes d'approvisionnement :

- sécuriser les ressources sur tout le territoire (interconnexions entre les réseaux),
- garantir la qualité de la ressource (mise en place des périmètres de protection).

Mettre en œuvre une solidarité départementale :

- sur le plan du service rendu – en offrant un accès à la ressource "eau" équivalent,
- sur le plan financier – par la péréquation des coûts de production.

Optimiser la gestion en mutualisant les moyens.



ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Mission 2 - Opérationnelle

- ◆ Réalisation des interconnexions des réseaux
- ◆ Création des captages et des ouvrages de production
- ◆ Gestion des ouvrages de production et de distribution (directe ou déléguée)
- ◆ Mise en place des périmètres de protection autour des captages

Elle peut entraîner le transfert des ouvrages des collectivités membres au SYDED

Participation financière correspondant au coût du service rendu et basée sur un tarif défini en fonction du volume d'eau vendu (m³), des investissements réalisés et des coûts d'exploitation des équipements.

Dans le cadre du service public, le SYDED peut gérer des équipements de production et sécurisation. Il prend alors à sa charge les équipements, s'engage à produire une eau conforme aux exigences réglementaires tout en appliquant une tarification solidaire au travers du principe de péréquation des coûts.

En gérant la partie "production", **le SYDED souhaite avant tout rendre possibles la réalimentation et l'interconnexion de collectivités.** Ceci permettra, in fine, le développement d'un maillage solidaire pour l'accès à l'eau potable.

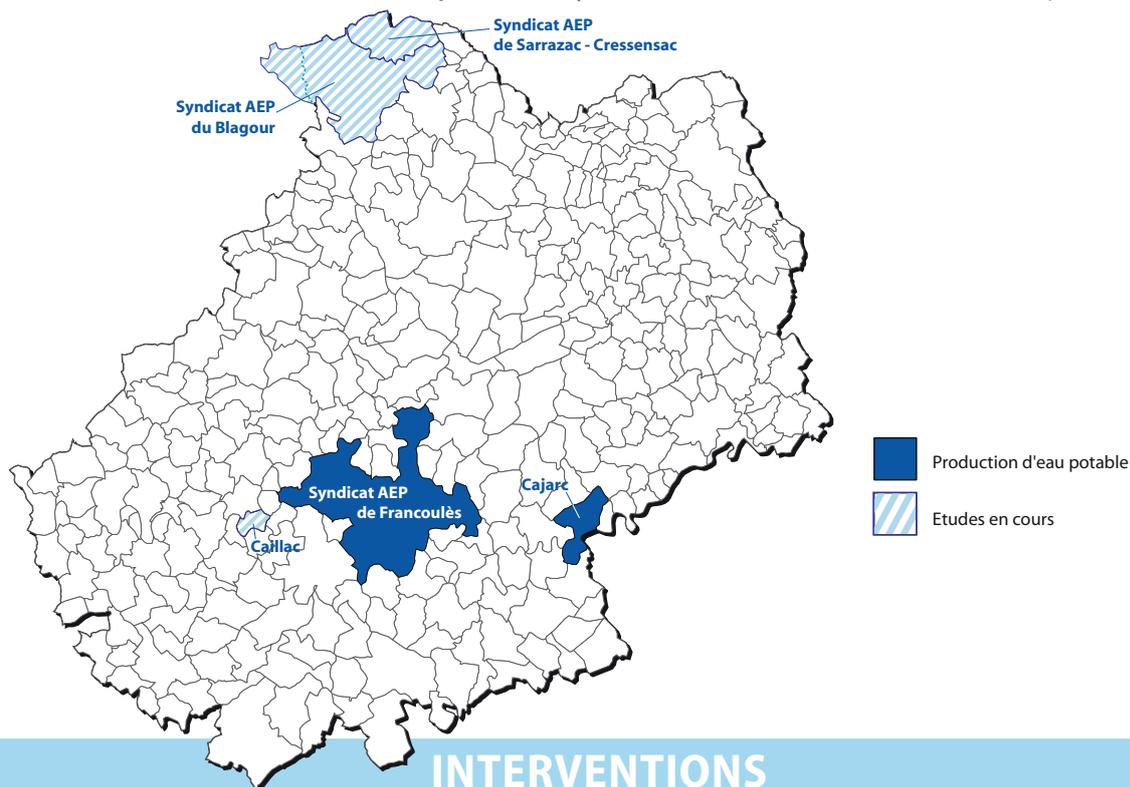
Suite au vote de la loi NOTRe, certaines collectivités adhérentes ont sollicité le SYDED pour étudier la possibilité de lui confier l'ensemble de la compétence "eau potable". Pour ce faire, **la compétence a été élargie à la distribution.** Désormais le SYDED peut gérer les équipements de distribution comme les abonnés et donc proposer une solution de gestion globale. Dans ce cas, les collectivités décident de transférer la totalité de leurs obligations sur la compétence "Eau Potable".

En gérant la partie "distribution", **le SYDED souhaite proposer une gestion optimisée à une échelle pertinente** afin d'organiser un service d'exploitation mutualisé et doté de moyens satisfaisants pour mener à bien les missions associées à la compétence. En outre, le SYDED souhaite également homogénéiser les pratiques liées à la gestion patrimoniale des infrastructures afin de pérenniser sereinement le fonctionnement de demain à un coût mutualisé, maîtrisé dans sa masse et son évolution.



ADHÉSIONS

Au 31/12/2015, 5 collectivités adhèrent à la mission opérationnelle (environ 7 365 abonnés, soit 7 % des abonnés lotois).



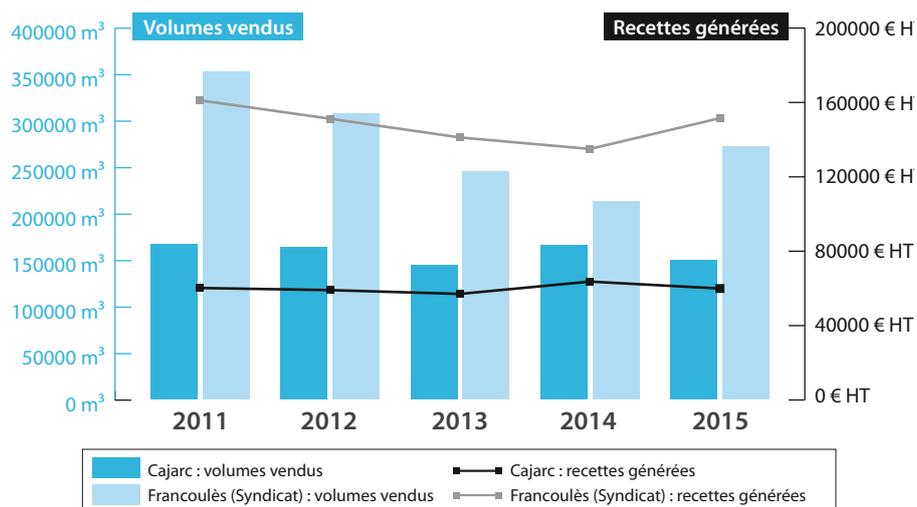
INTERVENTIONS

L'exploitation de la production d'eau de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès comprend :

- 3 stations de pompage,
- 4 335 mètres linéaires de réseaux,
- Vente de 422 877 m³.

La population desservie par les adhérents représente 4 300 abonnés soit environ 8 500 habitants.

Évolution comparée des volumes vendus aux adhérents et des recettes de vente d'eau



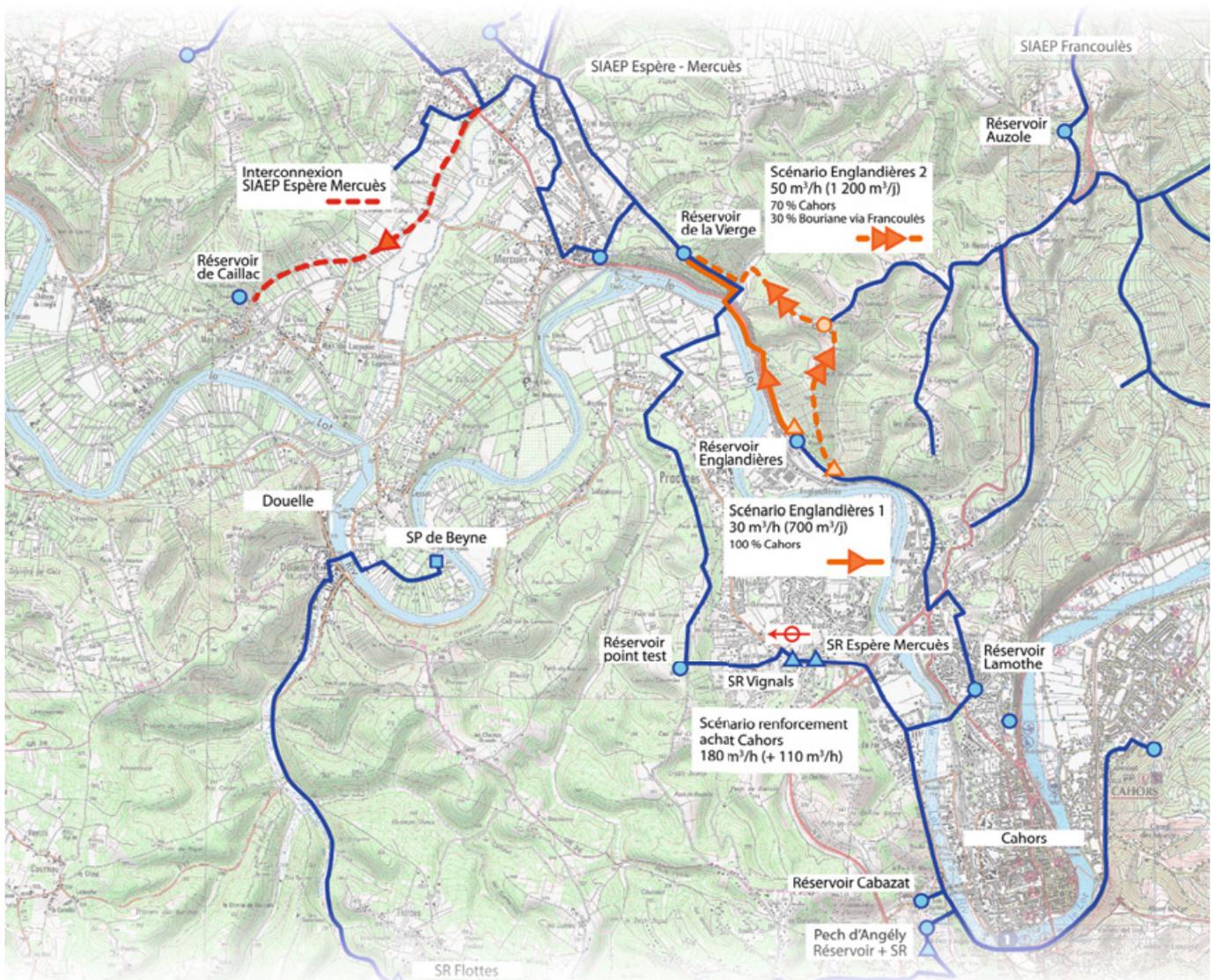
L'évolution des volumes vendus se stabilise par rapport à 2014.

À la demande de la commune de Caillac pour une interconnexion de sécurisation, le SYDED a éalisé une étude sur l'ensemble du secteur, en y associant tous les adhérents de la zone.

En outre, suite à la réalisation d'un plan local de production et de distribution d'eau potable de la région de Martel sous maîtrise d'ouvrage du Département, le SYDED a finalisé une étude opérationnelle de faisabilité du scénario retenu par les collectivités de la région de Martel. L'objectif est de répondre aux besoins de réalimentation et de sécurisation de la zone en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux. Trois collectivités sur quatre ont adhéré au SYDED pour réaliser les travaux. Il manque une adhésion pour engager l'opération.

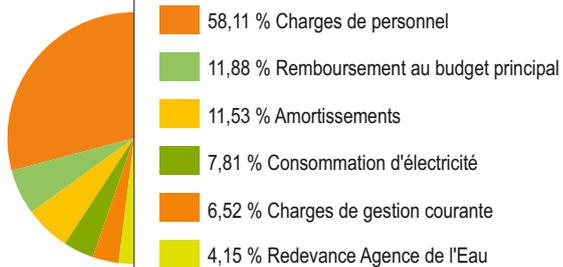
PROJETS

- Avancement des projets de réalimentation des secteurs de Martel et Caillac, en cohérence avec le SDAEP.

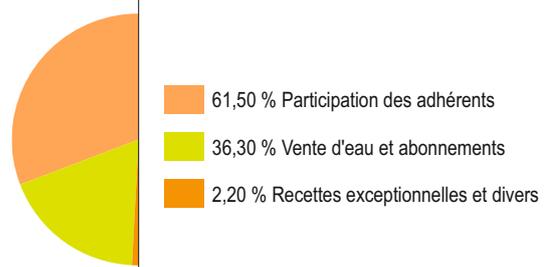


BILAN FINANCIER GLOBAL

DÉPENSES : 551 827 €



RECETTES : 582 679 €



COMMUNE DE CAJARC



Consécutivement à l'adhésion de la commune de Cajarc au niveau 2 de la compétence "Eau Potable", le SYDED exploite la production d'eau potable de la commune depuis le 1^{er} janvier 2011.

La commune contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros aux réservoirs du Pech et de La Combelle.

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable de Cajarc en régie.

Station Landenouze

Date de mise en service : 1992

Capacité nominale : 50 m³/h

Nature de l'eau : souterraine – milieux fissurés (karst)

Provenance de l'eau : forage (70 m de profondeur)

Type de filière : traitement de désinfection (chlore gazeux)

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 07/07/1992

Volume prélevé : 153 215 m³

Volume vendu au délégataire : 150 180 m³

Linéaire de réseau : 4 335 ml

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Données relatives à la qualité de l'eau produite :

| | Nombre de prélèvements réalisés | Nombre de prélèvements non conformes | Paramètres non conformes |
|-----------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|--|
| Conformité bactériologique | 6 | 0 | / |
| Conformité physico-chimique | 6 | 2 | 2 dépassements turbidité sur le même épisode ayant entraîné une restriction des usages de l'eau distribuée |

Indice de connaissance et gestion patrimoniale du réseau de production : 80/120

Rendement du réseau de production : 98 %

Indice linéaire des pertes : 2,08 m³/km/jour

Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0 %

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Nombre de réclamations : 0

RÉALISATIONS

Station de Landenouze :

- Révision et réétalonnage du turbidimètre.
- Cajarc réseaux : renouvellement hydraulique dans le regard de vente.

PROJETS

- Mise en place d'un analyseur de chlore afin d'améliorer la qualité de l'eau produite et permettre une meilleure traçabilité,
- Remplacement de la pompe d'exhaure en préventif pour sécuriser la production en cas de panne,
- Remplacement du compteur de production à la station de Landenouze et du compteur départ Lacombelle (au réservoir du Pech),
- Mise à jour administrative du captage et de la production.



TRAÇAGE HYDROGÉOLOGIQUE DU SECTEUR DU CAUSSE DE SAINT-CHELS

En vue d'assurer la protection durable de la ressource en eau, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a entrepris un multitraçage hydrogéologique : limites des différents bassins d'alimentation, délimitation des périmètres de protection des différents captages, étude de la vulnérabilité de la ressource face à une pollution...

Ce traçage a notamment pour objectif de lever les incertitudes des origines des eaux brutes au niveau des captages de Landenouze (Cajarc) et de Montbrun (syndicat de Gréalou).

SIAEP DE FRANCOULÈS

Consécutivement à l'adhésion du SIAEP de Francoulès au niveau 2 de la compétence "Eau Potable", le SYDED exploite la production d'eau potable de ce syndicat depuis le 1^{er} janvier 2011.

Le SIAEP contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros à la sortie des stations de Valroufié et Font Polémie.



CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable du SIAEP de Francoulès en régie.

Station Font Polémie

Date de mise en service : 1960

Capacité nominale : 65 m³/h

Nature de l'eau : souterraine – nappe

Provenance de l'eau : résurgence karstique (Fontpolémie)

Provenance de l'eau : puits dans aquifère (Boucayrac)

Type de filière : traitement de désinfection (chlore gazeux)

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 14/02/1986

Volume prélevé : 270 113 m³

Volume vendu au délégataire : 266 148 m³

Station Valroufié – Belle Font

Date de mise en service : 1969

Capacité nominale : 15 m³/h

Nature de l'eau : souterraine – nappe

Provenance de l'eau : puits

Type de filière : traitement de désinfection (chlore liquide)

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 04/02/1967

Volume prélevé : 6 549 m³

Volume vendu au délégataire : 6 549 m³

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Données relatives à la qualité de l'eau produite :

| | Nombre de prélèvements réalisés | Nombre de prélèvements non conformes | Paramètres non conformes |
|-----------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| Conformité bactériologique | 5 | 0 | / |
| Conformité physico-chimique | 5 | 1 | Dépassement turbidité |

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Taux de réclamation : 0 %

RÉALISATIONS

Station de Font Polémie :

- Révision du chloromètre

Puits de Boucayrac :

- Réhabilitation du trop-plein

PROJETS

Station de Font Polémie :

- Mise en place de moyens visant à réduire la turbidité et à en diminuer les impacts,
- Renouvellement de l'analyseur de turbidité,
- Remplacement du compteur de production,
- Remise en état des canalisations d'eau au niveau de la station.
- Mise à jour administrative du captage et de la production
- Travaux de déconnexion et d'abandon de la station de production de Valroufié – Belle Font (non retenue au SDAEP) à réaliser lorsque l'amélioration du transit syndical sera effectif.

En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Elles sont réalisées uniquement à la demande des enseignants.

Ces opérations de sensibilisation, dont les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires, se font dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot.

Deux thématiques sont désormais proposées : les déchets et l'eau.



Animation déchets
→ 56 classes
(soit 1 220 élèves sensibilisés)



Animation eau
→ 48 classes
(soit 1 060 élèves sensibilisés)

Visites des bases de valorisation

Les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets sont complétées de manière concrète par des visites des 3 centres de tri. Dans ce cadre, le SYDED prend en charge les frais de transport.

À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

→ 80 visites (soit 1 900 visiteurs)



POUR LE GRAND PUBLIC

SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED
(91 000 exemplaires)

Ce support d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire. Les thématiques traitées cette année ont été :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire (janvier), avec un « Livret de recettes anti-gaspi », réalisé avec la participation du chef lotois Alexis Pelissou

- les déchetteries : des évolutions, des nouveautés et quelques précisions (juillet)



Valorisation des sites de baignade

Une campagne d'affichage a été réalisée pendant la saison estivale sur une partie des abri-bus du Lot pour faire connaître ce potentiel touristique naturel du département. Des outils ont aussi été créés pour accompagner l'opération Big Jump.

Promotion du tri et de la réduction des déchets " hors foyer "

Cette démarche de sensibilisation " éco-citoyenne " du public au-delà du cadre domestique répond à une réelle attente des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales.

Le nombre de conventions de partenariat établies a connu une forte progression, amplifiée par les demandes provenant des référents "environnement" des communes. Le stock de matériel a été renforcé sur les 3 sites.

La fidélisation d'un grand nombre d'organisateur est la preuve de leur satisfaction vis-à-vis de ce dispositif.



Une nouvelle signalétique a été créée sur les couvercles des supports de sacs.



Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand / animation / jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Journée de l'environnement, le Montat
- Semaine Européenne du Développement Durable
- Célé' T, Figeac
- Foire agricole, Bétaille
- Festival Ecaussystème, Gignac
- City Raid Andros, Cahors
- Fête de la science, Puy-l'Evêque
- Journée sport/nature des collèges lotois, Catus
- Rugby Vacances, Souillac
- Foire expo, Figeac
- Semaine de la réduction des déchets



Fête de la science, Puy-l'Evêque

POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFÉRENTS ENVIRONNEMENT

Réunions d'information

Conformément à la demande du Président et dans le cadre du Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, l'ensemble des communes a désigné un ou plusieurs référents "environnement" pour être un relais local du SYDED. Ces référents ont été réunis pour prendre connaissance des enjeux de leurs missions et des outils dont ils disposent pour les mener à bien. Ces réunions, organisées sur les 3 secteurs, ont été complétées par une visite des bases de valorisation et une formation pratique sur le compostage.



Divers outils d'information

Le Guide du référent contient une partie d'information générale sur le SYDED et la gestion des déchets sur le Lot, complétée par des fiches explicatives sur leur rôle et sur les diverses missions qui leur incombent.

Divers supports ont été créés pour les opérations mises en place pour accompagner l'intervention des référents sur le terrain : articles clé en main, affiches, dépliants, espace extranet.



Perspectives pour l'année 2016

- Réaliser une animation pédagogique sur le compostage.
- Accompagner le Programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage.
- Réaliser des actions pour marquer l'anniversaire des 20 ans du SYDED en 2016.
- Refonte du site internet : www.syded-lot.fr

PRÉVENTION DES RISQUES

SANTÉ – SÉCURITÉ

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. À partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

Le CHSCT

Les membres du CHSCT se réunissent chaque trimestre sous la présidence de la Direction en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité.

Cette année, le CHSCT a été amené à étudier les mesures à mettre en œuvre pour prévenir et faire face à toute situation de harcèlement. Cette démarche se poursuivra sur 2016 et aboutira à la diffusion d'une charte de prévention.

L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

Le plan d'actions sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir le risque d'accidents et de maladies professionnelles mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

La mesure "phare" déployée en 2015 fut la mise en place, sur l'ensemble des quais des déchetteries du SYDED, de barrières de sécurité afin de prévenir le risque de chute.

La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité. En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds.

ENVIRONNEMENT

L'année 2015 a été marquée par de nombreux contrôles réglementaires. En effet, les installations du SYDED ont fait l'objet de **26 contrôles réalisés** ou mandatés par les services de l'État (DREAL) pour s'assurer de l'adéquation entre les exigences environnementales et les activités.

Ces audits ont concerné la plupart des déchetteries soumises au régime ICPE de la déclaration contrôlée et la moitié des chaufferies, l'autre moitié des chaufferies sera contrôlée en 2016. Quelques non-conformités d'ordre documentaire ou structurel sans conséquence pour l'environnement ont été relevées (clôtures des lagunes, indicateurs de niveau de cuve à huile...). Un plan d'action est engagé pour traiter les points relevés. Aucune mise en demeure n'a été formulée à l'issue de ces inspections.

L'année 2015 a connu également **2 accidents environnementaux déclarés**. Il s'agit de deux feux de benne sur des déchetteries (Figeac et Limogne-en-Quercy). Dans ces 2 cas, l'intervention des pompiers n'était pas nécessaire. Les analyses des causes ont abouti à des accidents dus au vandalisme, d'où leurs signalements auprès de la gendarmerie. Aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été observée.

Par ailleurs, **19 incidents mineurs** ont été recensés en 2015. Il s'agit principalement de déversement involontaire de produits en déchetterie ou de dégradations. Ces incidents ont été inscrits dans les registres environnementaux et ont tous été traités en interne. Aucune conséquence environnementale n'a été constatée.



Mesure de bruit
(déchetterie de Limogne)



Analyse des rejets aqueux
(Figeac)



Audit de conformité qualité
(déchetterie de Cahors)

LEXIQUE

AEP : Adduction d'Eau Potable.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

ARS : Agence Régionale de Santé.

Coliformes : le coliforme est une grosse entérobactérie fermentant le lactose avec production de gaz.

Entérobactéries : ce sont des bactéries qui sont en général des hôtes normaux ou pathologiques, suivant les espèces microbiennes, du tube digestif de l'homme et des animaux.

Équilibre calco-carbonique : équilibre chimique que l'on trouve dans l'eau entre les ions carbonates, hydrogénocarbonates et le gaz carbonique libre. Le but du maintien de l'équilibre calco-carbonique est de limiter les phénomènes de corrosion des métaux et d'éviter l'entartrage des réseaux ou l'attaque des bétons et des matériaux calcaires.

Interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable : consiste à mettre en liaison de manière réciproque ou non des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation en eau potable de chacune des unités interconnectées.

Maître d'Ouvrage : personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

Maître d'œuvre : personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux

N.C. : Non-Conformité analytique au sens du non-respect des valeurs limites sur des paramètres caractéristiques de la qualité de l'eau potable pour la partie production.

NFU : (Formazine Nephelometric Unit) utilisé dans le Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, cette unité mesure la turbidité sous un angle de 90 ° à une longueur d'onde de 860 nm.

Périmètre de protection : zonage établi autour des points de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine en vue d'assurer la préservation de sa qualité.

SATESE : Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux

SDAEP : Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Spores d'anaérobies sulfite réducteurs : les Anaérobies Sulfite Réducteurs (ASR) sont des germes telluriques (présents dans le milieu extérieur : sol, eau, air, etc., et capables d'y résister très longtemps sous forme de spore), présents également dans la flore intestinale de l'homme et des animaux. Ils se développent dans des conditions d'anaérobiose (absence d'oxygène).

Les spores de ces bactéries peuvent survivre dans l'eau beaucoup plus longtemps que les coliformes et sont résistants à la chloration. En cas de détection, une enquête doit être menée sur la distribution d'eau pour s'assurer qu'il n'y a aucun danger potentiel pour la santé humaine résultant de la présence de microorganisme pathogène, par exemple des *Cryptosporidium* (note du décret 2001-1220).

Traçage hydrogéologique (Multi) : opération qui consiste à injecter un colorant à différents points ciblés dans le but de définir le degré et le temps de restitution et les limites du bassin versant.

Turbidité : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques.

